

**Exercice 1989 - Crédits complémentaires - Financement de diverses opérations par prélèvement sur les crédits des dépenses imprévues**

**M. BOICHARD, Premier Adjoint, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal de financer diverses opérations par prélèvement sur les crédits des dépenses imprévues inscrits au budget primitif 1989. Le détail de ces opérations figure ci-après :

**1. en investissement**

- 900.0/2140.89510.31000	150 000 F
Services administratifs - Domaine de l'administration - Acquisition de mobilier	
- 914/130.89142.30000	70 000 F
Programme pour autres tiers, particuliers, associations, etc. - Aménagement du parking du Parc des Expositions. L'enveloppe financière prévue à cet effet est de 610 000 F. Le financement s'établit ainsi :	
Part du Département	470 000 F
Part de la Ville	70 000 F
Part de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	70 000 F
- 906.91/235.8951.39100	75 000 F
Autres services industriels et commerciaux - Autres travaux communaux - Domaine de l'administration - Bornes d'alimentation en énergie électrique au camping de Chalezeule.	

**2. en fonctionnement**

- 940.31/609.00200	100 000 F
Fêtes publiques et cérémonies - Autres fournitures - Complément financement spectacle pyrotechnique.	

En cas d'accord, le Conseil Municipal est invité à autoriser les transferts de crédits à concurrence de 295 000 F du chapitre 922.29/89516.20200 pour l'investissement et de 100 000 F du chapitre 970/669.20200 pour le fonctionnement sur les imputations de dépenses énoncées précédemment.

Après en délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte les propositions qui lui sont soumises.